

RÉPONSE À L'ENGAGEMENT N° 8

Référence : E-8 (GM), Notes sténographiques du 15 avril 2015, volume 3, page 176

Demande : En lien avec le tableau Intercepte Zéro reproduit à la page 43, expliquer pourquoi toutes les classes tarifaires, à l'exception de la classe tarifaire D-1 entre zéro et trois mille six cent cinquante (3 650), voient leur coût global, soit accès et capacité, diminuer. Présentez les résultats en dollars (\$) (demandé par la Régie).

Réponse :

Les tableaux de la page 43 présentent quatre colonnes de résultats. Avant d'expliquer les écarts, voici une description de chaque colonne :

Colonne	Titre	Explication
1	Actuelle Allocation régionale	Cette colonne reflète la méthode actuelle dans laquelle les composantes accès et capacité sont calculées par région sans être pondérées. Par la suite, pour ce tableau, les coûts de chaque portion de réseau sont alloués par région à la clientèle spécifique de cette région.
2	Proposée Allocation régionale	Cette colonne reflète la méthode proposée pour le calcul des pourcentages d'accès et de capacité, soit de façon globale . Par la suite, pour ce tableau, les coûts de chaque portion de réseau sont alloués par région à la clientèle spécifique de cette région.
3	Actuelle Allocation globale	Cette colonne reflète la méthode utilisée dans les allocations passées pour le traitement des régions. Les pourcentages associés aux composantes accès et capacité sont calculés par région puis sont pondérés pour constituer un seul facteur accès et capacité. L'allocation entre les groupes de clients est effectuée de façon globale en utilisant ce facteur accès et capacité.
4	Proposée Allocation globale	Cette colonne reflète la méthode proposée pour les allocations futures en ce qui a trait au traitement des régions. Les composantes accès et capacité sont calculées globalement en utilisant une moyenne pondérée du coût des conduites. Cela produit alors un résultat similaire à celui obtenu en pondérant le calcul des facteurs accès et capacité par région (colonne 3). L'allocation entre les groupes de clients est effectuée de façon globale en utilisant ce facteur.

Il y a peu d'écart entre les colonnes 1 et 2, et entre les colonnes 3 et 4. Les variations observées viennent essentiellement de la validité statistique supérieure de la méthode proposée pour le calcul de l'accès et de la capacité (tant pour l'approche régionale que pour l'approche globale).

Gaz Métro fournit l'explication des écarts entre la colonne 2 et les colonnes 3 et 4, dans la réponse à la question 13.3 de la demande de renseignements n° 1 de la Régie (B-0045, Gaz Métro-3, Document 1, p. 45) :

« En effet, comme il existe des mix clients différents (des proportions différentes de clients en fonction des paliers tarifaires actuelles) dans chaque région, le choix d'allocation à ce niveau a un impact sur l'allocation totale. »

En effet, l'écart de coûts alloués entre ces colonnes est relié à un mix différent de clients entre les groupes des différentes régions, combiné à des longueurs moyennes de conduites en accès différentes. Cet écart est particulièrement important en Estrie, à Québec et au Saguenay où le nombre de branchements de clients consommant moins de 3 650 m³ par année est de moins de 42 % du total des branchements. Dans les autres régions, on retrouve plutôt une proportion de 52 % à 67 %. L'écart dans la proportion des branchements de clients consommant moins de 3 650 m³ explique la hausse du coût total pour ces clients et la baisse du coût total des autres clientèles entre la colonne 2 et les colonnes 3 et 4.